

Le 7 Avril 2022, le Conseil Municipal a voté les Comptes Administratifs 2021 ainsi que les Budgets Primitifs 2022

Les **comptes Administratifs arrêtés au 31-12/2021** de Fonctionnement représentent un total de Fonctionnement :

* Fonctionnement Dépenses : 779 234.63 €

* Fonctionnement Recettes : 1 173 104.45 €

* Investissement Dépenses : 528 828.14 €

* Investissement Recettes : 403 040.13 €

D'où un Excédent Global de Fonctionnement au 31-12/2021 de 880 172.13 € et un Déficit Global d'Investissement de 8 253.87 €

Si on élimine les opérations d'ordre (amortissements, provisions, virements de section à section), les principaux chiffres réels sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement dont :

- 238 987.09 € pour les charges à caractère général
- 216 792.56 € pour le personnel
- 306 794.54 € euros pour la gestion courante (remboursements aux syndicats de communes, voirie...)
- 5 547.44 € pour les charges financières (intérêts des emprunts).

Recettes de fonctionnement dont :

- 256 773.23 € de dotations et participations (subventions de l'Etat et d'autres collectivités publiques : département, région)
- 790 870.32 € de recettes fiscales.

Le Conseil Municipal a également voté dans la même séance les Comptes Administratifs du service d'assainissement.

Il en ressort un Excédent Global du fonctionnement au 31-12/2021 de 185 751.62 €, et, un Excédent global d'investissement au 31-12/2021 de 21 007.46 €

Ce service est financé par les redevances des personnes raccordées au réseau et par des subventions de l'Agence de l'eau ou du Département. Revalorisation du prix au M3 à 1.20 €, prix de l'abonnement inchangé à 28.00 €

Les Comptes Administratifs "lotissement Les trente" ne comporte pas de nouveaux crédits.